

Le Courrier

PRIX : 1,50 €

N° 3.340

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION
VENDREDI 7 OCTOBRE 2011

CAUCHOIS



9 770996 165007

Commission paritaire
N° 0112 C 8114

CAUX LITTORAL

Dentiste à Héricourt-en-Caux

Faraj Chemsî attaque le système

Faraj Chemsî, 50 ans, est installé à Héricourt-en-Caux comme dentiste depuis 1990. Pour lui, le désert médical est lié au système de santé français. Provocateur.

Faraj Chemsî n'a pas la langue dans sa poche. Le dentiste s'était signalé il y a quelques années en refusant de s'affilier à la Secu. Son avis sur le désert médical est tranché et sort des sentiers battus. « La raison du problème démographique des praticiens n'est pas à chercher dans la féminisation de la profession ou dans le papy-boom », insiste-t-il. Même l'absence d'une spécialisation dentaire à la fac de médecine de Rouen ne trouve grâce à ses yeux. Il accuse « le système », fruit, selon lui, de tous les maux.

Plus de soixante heures par semaine

« Mes confrères jeunes ou moins jeunes évitent de s'installer en libéral pour profiter des acquis sociaux et se délester des contraintes administratives », poursuit Faraj Chemsî. « L'acte libéral n'en est plus un car nous sommes pieds et poings liés à ce système. Nous sommes submergés de charges. Notre activité est devenue un enfer ». Le dentiste effectue, selon ses propres calculs, plus de soixante heures par semaine. Pendant cinq jours, il débute à 7 h 30 et s'arrête vers 20 heures, sans pause le midi.

« Les professions médicales libérales sont quasiment obligées de se soumettre au conventionnement pour exercer. Avec des honoraires ridiculement bas », stigmatise le praticien cauchois. Il compare le prix d'une extraction de dent en

France (33,44 euros) et en Hongrie (120 euros). « Avec de tels honoraires, les installations à la campagne sont beaucoup moins rentables. Il faut travailler en surnage ».

« Les médecins ne veulent pas s'installer car ils ont peur de s'engager avec un système au bord de la faillite », ajoute Faraj Chemsî, remonte. « Pour l'octroi de prêts à l'installation, les banques ont d'ailleurs intégré le risque et demandent des garanties supplémentaires aux professions médicales ».

Arrêt maladie

Pour conclure son propos, il cite l'exemple d'un confrère « qui a exercé pendant une quinzaine d'années en libéral. Il a fermé son cabinet du jour au lendemain pour faire du salariat. Il touche 4.000 euros par mois pour 39 heures de travail. Il n'a plus de tracas. Son seul souci, c'est d'avoir... pris cinq kilos », iro-



Le dentiste est installé à Héricourt-en-Caux depuis 1990

nise-t-il. « Il vient de fêter son premier arrêt maladie alors qu'avant, comme moi, il allait avec de la fièvre ouvrir son cabinet ».

L'Héricourtais raconte comment il a poursuivi son activité « tant bien que mal pendant deux mois » malgré une fracture au poignet. « En tant que salarié, j'aurais eu six mois d'arrêt », exagère-t-il.

Il se dit « pessimiste car il est trop tard pour changer la situation ». Il assène : « On ne résout pas les problèmes avec les gens qui les ont créés ».

■ GHISLAIN ANNETTA